

# METROPOLE

LE JOURNAL D'ANGERS LOIRE MÉTROPOLE

N° 11 - décembre 2006 - janvier 2007

Le nouveau site  
Internet d'Angers  
Loire Métropole

p 16-17

Belle-Beille trois ans après...

## Zoom sur la zone franche urbaine

GENERALE DES SERVICES  
" Du temps pour vivre...  
Agence de services aux particuliers





Coralie Pilard.

## éditorial

**A l'aube de cette nouvelle année**, l'économie et l'emploi restent au cœur de nos préoccupations. Les efforts déployés jusqu'à ce jour ont des effets non négligeables. Et je souhaite ici partager avec vous le palmarès de la revue *Entreprises* qui a classé Angers Loire Métropole "numéro 2" pour sa vitalité entrepreneuriale. Notre territoire affiche ainsi le plus fort taux de création d'entreprise des agglomérations de 200 000 à 500 000 habitants. La fiscalité locale y est considérée comme l'une des plus raisonnables. C'est là une belle illustration de l'ensemble des efforts conduits par les acteurs du développement économique et de l'emploi.

Que soient félicités en particulier toutes celles et tous ceux qui ont choisi Angers Loire Métropole pour entreprendre, toutes celles et tous ceux qui ont choisi Angers. L'Ouest est une terre d'avenir. En étroite col-

laboration avec les métropoles de Nantes, Saint-Nazaire, Rennes et Brest, notre collectivité accompagne l'espace métropolitain Loire-Bretagne dans son développement, source de croissance économique, d'emplois et de bien-être pour les habitants. Une croissance économique durable, comment ? En concentrant nos efforts sur des filières d'avenir, celles des pôles de compétitivité notamment, mais pas exclusivement ; en comptant sur la reconversion des acteurs traditionnels, et l'innovation nous permettra sans nul doute d'accompagner ces secteurs qui concernent encore de nombreux salariés et foyers ; et en s'appuyant sur une ambition, des réalisations concrètes en matière de développement durable et d'implantations d'éco-activités. La mutation de l'économie angevine est à l'œuvre et nous souhaitons la partager.

### Jean-Claude Antonini

Président d'Angers Loire Métropole

Vice-président de la Région  
Pays de la Loire

## L'info Métropole

**LE POINT** (PAGES 3 - 7)

**BELLE-BEILLE TROIS APRÈS...  
ZOOM SUR LA ZONE FRANCHE URBAINE**

**DÉPLACEMENTS** (PAGES 8 - 9)

**Des bus de plus en plus propres  
Le tramway dévoile ses couleurs**

**ENVIRONNEMENT** (PAGES 10 - 11)

**La grande distribution s'engage  
dans la prévention des déchets**

**ÉCONOMIE** (PAGES 12 - 14)

**Pôle du végétal : dites Végépolys  
Un leader de la viande s'installe à Angers  
Giffard : le royaume des sens et des couleurs**

**TERRITOIRE** (PAGES 15 - 16)

**Le nouveau site Internet  
d'Angers Loire Métropole est en ligne**

## L'info communes

**SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU** (PAGE 18)

**L'exposition "Cotraxi moi aussi" en tournée**

**MÛRS-ÉRIGNÉ** (PAGE 20)

**L'insertion professionnelle  
par le bois de chauffage**

**SAINT-LÉGER-DES-BOIS** (PAGE 20)

**Restaurant scolaire : objectif 100 % bio**

**BOUCHEMAINE** (PAGE 22)

**La ligue de protection des oiseaux  
s'installe à la Maison de la confluence**

**MONTREUIL-JUIGNÉ** (PAGE 23)

**Le P'tit Chariot rend hommage à la rue**

**TRÉLAZÉ** (PAGE 24)

**Adeline Landais, créatrice de bijoux**

**ANGERS** (PAGE 26-27)

**En décembre, Soleils d'Hiver illumine le centre-ville  
Premiers Plans, le festival découvreur de talents**

## L'agenda sorties (PAGES 28-31)

**Le programme de vos sorties  
dans l'agglomération**



Belle-Beille trois ans après

# Zoom sur la zone franche urbaine

Le dispositif de la zone franche urbaine redonne une dynamique économique au quartier angevin de Belle-Beille. Des immeubles d'entreprises vont bientôt sortir de terre ainsi qu'à Beaucouzé sur le nouveau parc d'activités. Reste à concentrer l'effort sur la formation des habitants les moins qualifiés.



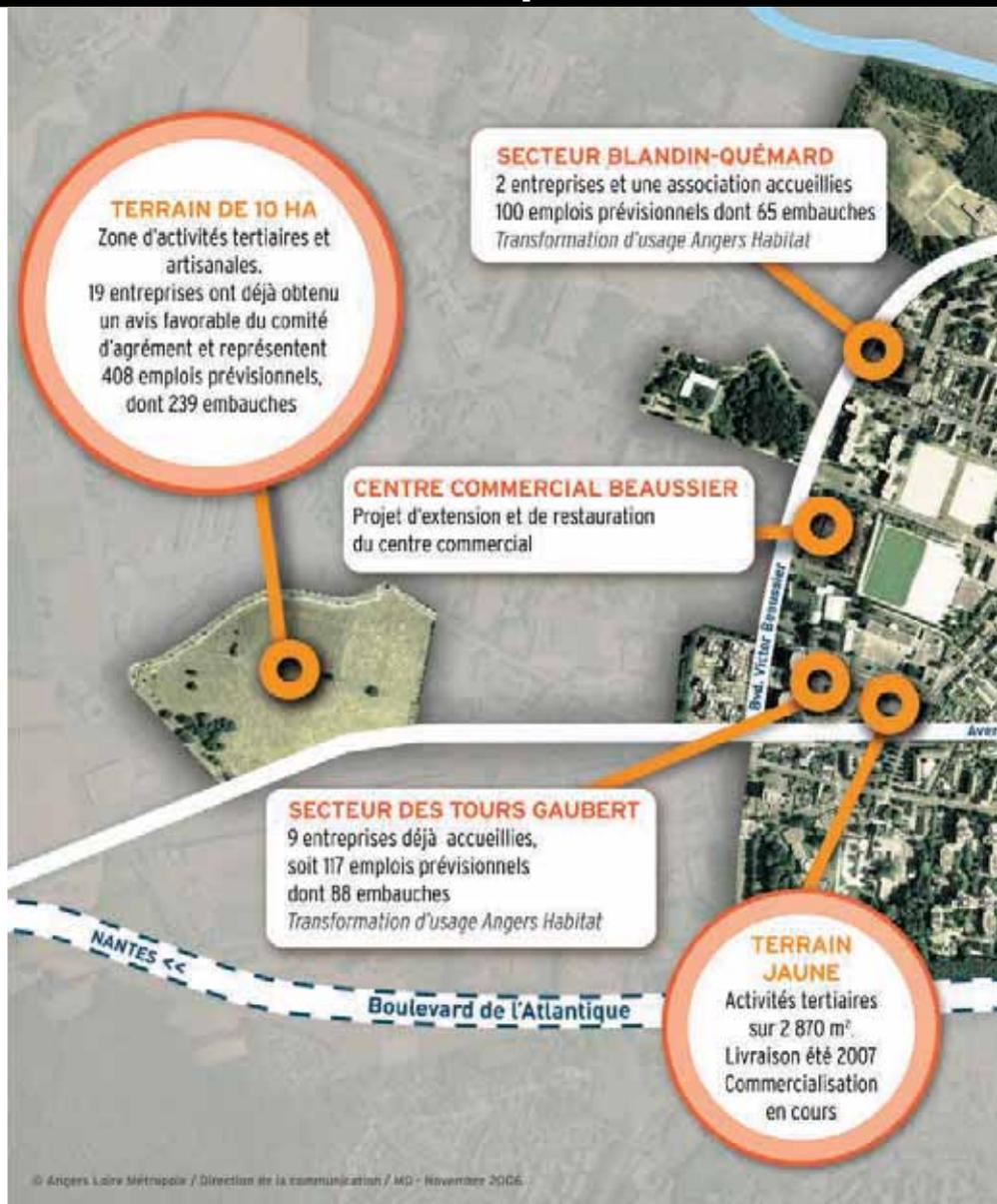
Thierry Bonnet/Ville d'Angers

## La décision de classer

le quartier ouest d'Angers de Belle-Beille en zone franche urbaine (ZFU) remonte à début 2003. Angers et son agglomération venaient d'être touchées par une vague de fermetures d'entreprises. ACT, Bleu Couture, le laboratoire Kodak, le groupe Clarins et d'autres baissaient le rideau et les élus, toutes tendances politiques, se mobilisaient pour obtenir un soutien de l'État, débloquaient des crédits et se munissaient d'outils pour relancer le développement économique. La zone franche urbaine est l'un de ces outils. Opérationnel depuis trois ans, ce dispositif a-t-il permis de répondre aux attentes ? Celles-ci visent trois objectifs : créer de l'activité économique, des emplois au profit des moins qualifiés notamment, tout en s'appuyant sur des opérations de redynamisation urbaine.

### Des logements accueillent des entreprises

Depuis trois ans, Angers-Habitat procède à ce que l'on appelle des transformations d'usage de certains de ses logements. À Belle-Beille,



## Le rôle du comité d'agrément

**Le comité d'agrément** examine les dossiers des futurs créateurs d'entreprise, candidats pour s'installer en zone franche. Ses membres se donnent 48 heures pour donner leur accord ou leur refus de principe. Leur avis reste indicatif. Chaque dossier est étudié en simultané par des représentants de la chambre de commerce et d'industrie (CCI), de la chambre de métiers, de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole, du Conseil général, du Conseil régional, des

services fiscaux. L'Urssaf a également connaissance des dossiers. "Tous les partenaires ont les mêmes objectifs en tête : veiller à la diversité des activités dans le périmètre de la zone franche, établir une corrélation entre l'offre d'emploi et la demande et examiner la viabilité des projets", explique Michel Bourdier, directeur de l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole (Angers Agglomération Développement).

"Les contacts établis par les porteurs de projet

auprès de l'agence de développement économique, ont permis de déboucher sur 42 implantations effectives ou à venir, ce qui représenterait 567 emplois, dont 375 embauches prévisionnelles", note Michel Bourdier. Le comité d'agrément évite aussi les effets d'aubaine tels que des transferts d'activités purs et simples sans développement et créations d'emplois à la clé.

\* Chiffres de novembre 2006.

# anche urbaine de Belle-Beille



## ▶ Qu'est ce qu'une zone franche urbaine ?

**Une zone franche**, c'est d'abord un périmètre bien délimité (cf. carte ci-contre) à l'intérieur duquel les entreprises de moins de 50 salariés (équivalent temps plein) sont exonérées d'une bonne partie des charges sociales et patronales (sur les charges sociales et Urssaf seulement), de l'impôt sur les bénéfices, de la taxe professionnelle et foncière.

Les enjeux sont au nombre de trois. Le premier vise à maintenir le développement d'activités dans les quartiers, le second à permettre l'accès ou le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées. Sur ce point, le dispositif de la zone franche veille à ce que le tiers des salariés recrutés réside dans les quartiers classés "sensibles" de Verneau/Capucins et Monplaisir, à Angers, et dans le quartier des Plaines/Petit-Bois à Trélazé.

Troisième enjeu enfin, accélérer les programmes de rénovation urbaine. C'est dans ce contexte que les bailleurs sociaux HLM, comme Angers-Habitat, s'attachent depuis trois ans à libérer de la surface pour permettre aux entreprises de s'y installer. Dans le même temps, et encouragés par les exonérations, les promoteurs immobiliers investissent pour accueillir des entreprises. En soutenant l'offre de locaux publics et privés, le dispositif de la zone franche urbaine est en train de favoriser une mixité de l'activité, donc de l'emploi.

dans le secteur Blandin-Quémard (face à la cité universitaire), trois tours ont été entièrement commercialisées au profit notamment des deux centres d'appels Clientela et PhonE-thique. Neuf autres entreprises relevant des services à la personne et aux entreprises se sont installées au pied des tours Gaubert, à l'angle du boulevard Beaussier et de l'avenue Patton (*lire pages 6 et 7*).

Une dizaine d'autres entreprises siègent elles aussi en rez-de-chaussée, place de la Dauversière. Et elles se portent bien. C'est peut-être dans le secteur de Notre Dame du-Lac, près de l'étang Saint-Nicolas,

que des efforts restent à faire. Sur ce point, des réflexions sont en cours. En parallèle, la vie commerciale s'est renforcée et d'autres "niches" sont détectées à l'instar de l'avenue Patton où un terrain inoccupé (baptisé "terrain jaune", entrée par la rue Melgrani) accueillera un ensemble immobilier privé dévolu à de l'activité tertiaire sur près de 3 000 m<sup>2</sup>.

L'effet-levier est également attendu du nouveau parc d'activités : 10 ha idéalement situés, face à Nec Packard-Bell, sur la commune de Beaucouzé. En favorisant la mixité de l'activité et de l'emploi, ce nouveau parc d'activités va donner sa pleine mesure à la zone franche (*lire page 6*).

▶ Suite en page 6



Open Portal Software (éditeur de logiciels professionnels) est la première entreprise à s'installer sur le parc d'activités de la zone franche, côté Beaucouzé.

### ▶ Le futur parc d'activités donnera toute la mesure à la zone franche

**L'effet-levier** de la zone franche urbaine viendra-t-il de son futur parc d'activités ? En cours de viabilisation, ces 10 ha, situés sur la commune de Beaucouzé (face à Nec Packard-Bell) ont pour vocation d'accueillir des activités tertiaires et artisanales, mais aucune activité de commerce aux particuliers pour éviter tout phénomène de concurrence. 19 entreprises, relevant pour la plupart du service à l'entreprise, ont déjà obtenu un avis favorable pour s'y installer. Ce qui représenterait 408 emplois, dont 240 nouvelles embauches. 30 % de la surface reste à commercialiser. *"Toutes les solutions qui permettront d'apporter de l'emploi sont bonnes à prendre, souligne Didier Roisné, maire de Beaucouzé. La zone franche urbaine est une opportunité pour donner du travail, à ceux aussi qui en sont le plus éloignés. Ce parc d'activités a de réels atouts, il est*

*proche de la ville, bien desservi par les transports en commun ; et demain, il le sera par la deuxième ligne de tramway. Il bénéficiera aussi du rayonnement de la Technopole."*

La société Open Portal Software, spécialisée dans l'édition de logiciels professionnels, est la première à s'y être installée avec une cinquantaine de salariés. Déployée sur 1 000 m<sup>2</sup>, l'entreprise a acheté une parcelle de 5 000 m<sup>2</sup> avec l'intention de s'y agrandir et de recruter encore.

D'ici à l'automne 2007, la zone franche urbaine prendra de l'ampleur en façade de l'avenue Patton, rue Pierre-Melgrani où un projet immobilier privé sera construit sur près de 3 000 m<sup>2</sup>. La commercialisation de ces nouveaux bâtiments est en cours. Autant de facteurs qui attestent de la dynamique de la zone franche au profit de la mixité des emplois.

### ▶ Suite de la page 5

Sachant que les textes officiels du dispositif ne fixent aucun objectif chiffré, existe-t-il toutefois des indices suffisamment fiables pour évaluer les premiers effets de la zone franche urbaine ?

#### Quel bilan économique et social ?

Ce travail d'analyse nécessite de la prudence. Mais, les chiffres donnent des raisons d'être optimiste. En juin dernier, 260 entreprises étaient présentes dans le périmètre ZFU, soit 10 % de plus que l'année précédente. 77 % des nouvelles implantations sont des créations pures. Le rythme des créations d'emplois est élevé lui aussi puisque l'effectif global des entreprises en zone franche a progressé de 44 %. Pour une entreprise qui disparaît, près de deux nouvelles s'installent. Une réalité que confirme l'agence de développement économique d'Angers Loire Métropole qui accompagne la mise en place de la zone franche urbaine, ceci en soutenant les porteurs de projet et en aidant l'implantation d'immobilier d'entreprise.

## Service à la propreté : Eluc

**Gilbert Barth** s'est installé en zone franche à l'issue *"d'un concours de circonstance"*. *"C'est la chambre de commerce qui m'a parlé de cette opportunité"*, explique le gérant de 50 ans, propriétaire de la franchise Elucens spécialisée dans les services à la propreté (Tomaris SARL). *"Les zones franches ramènent de la vie dans des quartiers où*



Coralie Pilard.

Tous ces éléments montrent que "la dynamique attendue de la zone franche urbaine existe", souligne Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole et président d'Angers Loire Développement. C'est sur le volet de l'emploi et de l'insertion professionnelle des habitants des quartiers que nous devons produire des efforts. Là où une entreprise de services aux particuliers peut recruter à sa porte, un bureau d'études, par exemple, ira probablement chercher son ingénieur ailleurs pour lancer son activité." Michelle Moreau, vice-présidente chargée de la politique de la Ville, souligne elle aussi "la difficile adéquation entre les postes proposés par les entreprises qui se sont installées en zone franche et le niveau de qualification des demandeurs d'emplois". Pour permettre à la zone franche de jouer son rôle d'ascenseur social, Angers Loire Métropole et ses partenaires, comme son équipe du Plie, les chambres consulaires, l'ANPE... devront doubler d'efforts sur la formation.

Nathalie Maire

## Elucens a recruté 11 personnes

beaucoup de jeunes n'ont jamais vu leurs parents travailler. Mais on en demande trop aux créateurs d'entreprise qui doivent tout faire en même temps : créer de l'emploi, réussir et faire du social. Lorsque je reçois un candidat, je vérifie qu'il a son permis B. C'est son profil qui m'intéresse, pas son adresse. Cette forme de discrimination me gêne. En France, on ne va pas au bout des choses. Les lois continuent de poser un tas de contraintes aux entrepreneurs." Après un an d'exercice, onze salariés travaillent pour Elucens à Belle-Beille. Avec le concours de l'ANPE, Gilbert Barth n'a pas eu de mal à embaucher du personnel qualifié. Certains salaires sont exonérés, pas tous.

■ Elucens (nettoyage bureaux et industrie) au 02 41 200 980. 7, rue Pierre-Gaubert à Angers.



Corallie Pilard.

Les cogérants, Christophe Delahaye et Didier Chateau (à droite) ont profité de l'opportunité pour développer leur agence de services.

## Générale des services : la zone franche urbaine lui réussit

**Christophe Delahaye** et Didier Chateau sont des patrons heureux. Depuis près d'un an, leur agence de services aux particuliers s'appuie sur le dispositif de la zone franche urbaine pour se développer. En décembre 2005, le bailleur HLM Angers-Habitat libérait à leur intention des locaux remis à neuf au pied de la tour Gaubert n°3, l'ensemble d'immeubles emblématiques du quartier angevin de Belle-Beille. Depuis, l'entreprise – créée avenue Pasteur à Angers en 2004 – a recruté 30 personnes. Tous ses salariés sont en CDI. "Nous sommes tenus de recruter le tiers de notre effectif dans les quartiers classés sensibles", souligne Didier Chateau. Il se trouve que c'est notre bassin de recrutement." À ce jour, les emplois de Géné-

rale des Services sont exonérés. Ni charges sociales, ni charges patronales, ni taxe sur le chiffre d'affaires. Autre atout : le loyer. "Ici, dans un ancien logement public, nous payons un loyer à sa juste valeur. La zone franche attirant de plus en plus d'entreprises, les prix de l'immobilier d'affaires ont flambé. C'est le revers de la médaille." À ce jour, Générale des services cumule 200 000 heures d'intervention chez les particuliers (familles, seniors,...) : 40 % de plus que l'année précédente. Avec un chiffre d'affaires en hausse de 45 %, l'entreprise va continuer de recruter.

■ Générale des Services, siège social, 3 rue Pierre-Gaubert et 152, avenue Pasteur, à Angers 49100. Numéro vert : 0800 77 77 00.

## Une agence de services unique en France

Un simple coup de fil pour bénéficier de quelques heures de ménage, repassage, jardinage, petits travaux d'extérieur, cours à domi-



Corallie Pilard.

cile, garde d'enfants, téléassistance, livraison, transport personnalisé des seniors,... Générale des Services est également recommandée par des partenaires relais comme les banques, les plateformes de services, les mutuelles et les compagnies d'assurances. En 2007, une dizaine d'agences franchisées sur le concept de Générale des Services, unique à proposer cette large gamme de services de proximité, va ouvrir en France, dont quatre en région Aquitaine.

■ [www.generaledesservices.com](http://www.generaledesservices.com)



Coralie Pitarod.

Albert.

### TRANSPORTS EN COMMUN

Onze bus nouvelle génération, conformes aux normes européennes sur les rejets polluants, circulent sur le territoire.

## DES BUS DE PLUS EN PLUS "PROPRES"

**Angers Loire Métropole** vient d'acquiescer onze nouveaux bus issus du tout dernier modèle Omnicity Euro4 de Scania. Confortables, ces véhicules sont plus écologiques grâce à leur moteur, conforme à la norme européenne en vigueur. De plus en plus sévère sur les rejets des moteurs diesels, elle fixe des limites maximales quant aux polluants produits par les véhicules roulants. Scania a opté pour une technique qui permet de rediriger une partie des gaz d'échappement dans le moteur pour obtenir une réduction des émissions d'oxyde d'azote.

"Les transports en commun contribuent à réduire efficacement la circulation automobile en ville. Or, la voiture particulière reste une importante source de pollution atmosphérique et d'émission de gaz à effet de serre, explique André Despagnet, vice-président en charge des transports. Cette acquisition s'inscrit dans notre politique de développement durable et contribue à renforcer le réseau."

D'ici à la fin de l'année, 85 % des kilomètres

parcourus par les bus de la Cotra (Kéolis Angers) le seront par des bus plus "propres". "Par ailleurs nous continuons à moderniser notre parc de véhicules. 75 véhicules de l'ancienne génération vont être équipés de pots et filtres catalytiques", ajoute André Despagnet.

En neuf ans, la collectivité a acheté 21 bus articulés et 53 bus standard. Ils assurent le transport de 26 millions de voyageurs chaque année dans toutes les communes de l'agglomération. À ce jour, tous les habitants bénéficient, du lundi au samedi, d'au moins une ligne de bus directe entre leur commune et Angers, à l'exception des habitants de Savennières et Béhuard invités à prendre une correspondance à Bouchemaine pour rejoindre Angers ou à prendre le train, au tarif d'un ticket de bus, pour les scolaires.

■ **Cotra place Lorraine, à Angers, du lundi au vendredi, de 7 h 45 à 18 h 30 et le samedi, de 8 h 45 à 17 h 30. Tel. : 02 41 33 64 64 (du lundi au vendredi de 8 h à 20 h, le samedi de 8 h à 20 h).**

Site : [www.cotra.fr](http://www.cotra.fr)

### QUESTION À



**Raymon Perron,**  
vice-président  
chargé des  
déplacements

**Comment le conseil  
communautaire a-t-il  
répondu aux trois**

**recommandations et à la réserve des  
conclusions de l'enquête publique sur  
la première ligne de tramway ?**

La réserve concernait la passerelle enjambant l'avenue Churchill à La Roseraie à Angers. Après une large concertation, nous avons décidé de la supprimer comme prévu, tout en réaménageant complètement l'avenue : limitation à 30 km/h, passage à deux fois une voie... La sécurité des piétons y sera renforcée, d'autant que le passage du tramway limitera la circulation automobile. Enfin, les recommandations des commissaires enquêteurs concernaient la sécurité des cyclistes, la restructuration du réseau des bus et la réalisation d'une deuxième ligne de tramway ouest-est : des objectifs que nous partageons.



Albert.

bus desservent au quotidien l'agglomération sur 12 lignes urbaines, 12 lignes suburbaines, 3 lignes de soirée jusqu'à minuit (n°11, 12 et 14), 5 lignes de dimanches et jours fériés (n°21, 22, 23, 25 et 26), 34 lignes scolaires (pour 27 établissements scolaires).



Alstom/RCP Design

## DESIGN

# Le tramway dévoile ses couleurs

**Le tramway angevin** circulera à l'aube de l'année 2010 aux couleurs de l'arc-en-ciel. À l'intérieur, les sièges adopteront la couleur "vert prairie" en référence aux basses vallées angevines. Dix-sept rames relieront Avrillé au sud d'Angers, sur 12 km. Construit dans les ateliers d'Alstom, le Citadis angevin sera aussi le deuxième "tramway au monde" à bénéficier d'une alimentation par le sol, une exclusivité Alstom rodée à Bordeaux. Sur la ligne, ce système permettra d'éviter tous câbles aériens de contact sur une portion de 700 mètres à Avrillé (depuis la place de la Bascule jusqu'à la station Acacias via le carrefour de la Ternière) et sur une zone de 725 mètres dans l'hyper centre-ville

d'Angers. Et de préserver le patrimoine historique de la place Molière, de la rue de La Roë, de la rue d'Alsace et de la place du Ralliement. Le 15 novembre, le président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini, a remis la notification du marché pour la première ligne de tramway à Thierry Best, PDG d'Alstom Transports France. Ce n'est qu'une fois la déclaration d'utilité publique prononcée que la commande du matériel roulant deviendra effective. Elle porte sur un montant de 47 millions d'euros et comprend la livraison de 17 véhicules, la mise au point du design, les choix en matière d'aménagement intérieur, d'image et d'esthétique du véhicule, la conception et la réalisation d'une

Le tramway portera les couleurs de l'arc-en-ciel. Le "vert prairie" des sièges a été choisi en références aux basses vallées angevines.

maquette grandeur nature. Les Angevins pourront la découvrir le 21 avril prochain en ouverture de la Foire-Expo annuelle d'Angers.

## MOBILITÉ

### Vos itinéraires en un seul clic !

**Destineo.fr**, une centrale de la mobilité accessible sur le Net, donne accès à toutes les informations relatives aux modes de transports en commun existants dans la région des Pays de la Loire. Avec toutes les informations pratiques : horaires de départ et d'arrivée des lignes, temps de trajet, tarifs, moyen de transport adapté, correspondances possibles en bus, à pied, plans... De nombreux modes de transport y figurent : les trains SNCF, les cars régionaux et départementaux (pour le Maine-et-Loire uniquement), les bus urbains (de Nantes, Angers, Saint-Nazaire, Saumur, Cholet et La Roche-sur-Yon), la navette fluviale de Nantes (NaviBus), les navettes à destination de l'aéroport nantais, les avions...

■ [Re Internet destineo.fr](http://Internet.destineo.fr)

## EXPRESS

### Cotraxi : 90 % d'usagers satisfaits

Le service de transport à la demande Cotraxi dessert 21 communes de la deuxième couronne de l'agglomération et permet une correspondance avec le réseau de bus.

Angers Loire Métropole a mené une enquête de satisfaction auprès des usagers de ce service : 90 % des utilisateurs interrogés se disent satisfaits ou très satisfaits.

Un numéro unique pour répondre à toutes les questions liées à la prévention des déchets : 0 800 800 050 (appel gratuit).

### CONSOMMATION

# LA GRANDE DISTRIBUTION S'ENGAGE DANS LA PRÉVENTION DES DÉCHETS

**La prévention** des déchets s'apprête à entrer dans une phase active sous l'impulsion d'Angers Loire Métropole. En quoi consiste-t-elle ? À réduire, voire éviter, la production de déchets inutiles, type suremballages qui s'ajoutent aux emballages initiaux. *"Ce message va monter en puissance dès le début 2007, plus particulièrement dans la grande distribution avec laquelle nous travaillons étroitement,* explique le directeur du service Déchets-Environnement, Jacques Mary. Pour l'appuyer, une campagne de communication a été lancée en direction des habitants de l'agglomération. *"Tout passe par le consommateur,* poursuit Philippe Bodard, vice-président chargé de l'environnement et des déchets, *c'est bien la demande qui dicte l'attitude des fabricants."* Si les producteurs, plus particulièrement les industriels de l'alimentaire, ont déjà réduit le poids de leurs emballages aux limites du possible, reste la question des suremballages qui restent de puissantes vitrines-marketing pour les produits de consommation courante.

**Vers la suppression des sacs de caisse.** *"La prévention des déchets est un sujet sensible. Derrière, il y a des emplois, toute une économie. En matière de développement durable toutefois, il s'agit aussi de privilégier l'aspect social et la*



Eco-ballages.

**La suppression définitive des sacs de caisse sera le premier pas significatif vers la prévention des déchets.**

*protection de l'environnement. Nous voulons simplement accompagner une prise de conscience. Les consommateurs payent les déchets deux fois : à la caisse puis par le biais de la taxe d'enlèvement et de traitement des ordures ménagères",* ajoute Philippe Bodard.

### Comment acheter plus malin ?

Dans la grande et moyenne distribution, la sensibilisation au traitement des déchets se traduit déjà par la mise à disposition de récupérateurs de piles usagées. Plus récemment, les sacs de caisse ont été supprimés (pas de façon tout à fait unanime). Courant 2007, la plupart des enseignes présentes dans l'agglomération (Carrefour, Leclerc, Intermarché, U et Champion) accueilleront des opérations "Caddie idéal" pour soutenir la prévention des déchets aux côtés d'Angers Loire Métropole. Elle vise à réduire fortement la production de déchets inutiles. Certaines envisagent par ailleurs de mener des opérations de sensibilisation auprès de leur clientèle pour privilégier des achats "plus malins".

L'agenda 21, le programme d'actions engagées au profit du développement durable par Angers Loire Métropole, fait l'objet d'une édition destinée au grand public. Disponible dans les mairies et sur demande au, 02 41 05 50 43.

## EXPRESS

Solaire thermique :  
600 € par installation

Pour aider les particuliers à équiper leur habitation en solaire thermique, Angers Loire Métropole a décidé le versement d'une prime de 600 € (par installation). Ce montant forfaitaire s'ajoute aux aides de l'État et du Conseil général. La collectivité consacrera un budget de 20 000 € à ce programme en 2006, ce qui correspond au financement de trente-trois installations. En se substituant au fioul ou au gaz naturel, l'énergie solaire permet de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

## AGENDA 21

# Énergie et bâtiments publics : afficher la transparence

### Dans quelques années,

les collectivités seront dans l'obligation de faire connaître les performances énergétiques de leurs bâtiments publics. Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers vont devancer cette obligation en s'associant à la campagne lancée par l'association de collectivités locales européennes Énergie-Cités. Les consommations énergétiques et environnementales des bâtiments publics vont être progressivement affichées, à Angers, Trélazé, Écouflant, Saint-Martin-du-Fouilloux, Soucelles, Pellouailles-les-Vignes, Le Plessis-Macé et Saint-Léger-des-Bois. Les consommations d'énergie, de CO2 et d'eau seront indiquées, sur le modèle des étiquettes énergie des appareils électroménagers. Une note, de A à G, permettra de situer le classement du bâtiment concerné : A pour l'excellence, G pour une consommation énergétique excessive.



## EXPOSITION

### “Énergie... à consommer avec modération”

**Comment concevoir** une maison bioclimatique ? Quels isolants privilégier ? Comment limiter sa consommation d'eau chaude et réduire sa facture d'électricité ? L'exposition présentée salle Chemellier à Angers jusqu'à la fin de l'année, répond concrètement et simplement à ces questions et bien d'autres encore. Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers entendent

ainsi sensibiliser le grand public sur l'urgence à agir dans le domaine des économies d'énergie. La moitié des émissions de gaz carbonique est en effet liée à nos activités privées : déplacements, chauffage, production d'eau chaude et d'électricité. En limitant la climatisation, en dégivrant régulièrement son réfrigérateur ou bien en éteignant les appareils électriques au lieu de les laisser

ser en veille, chacun peut donc agir au quotidien et contribuer, même modestement, à la lutte contre le réchauffement climatique.

■ À découvrir jusqu'au 31 décembre, salle Chemellier à Angers, parvis de l'hôtel de ville. Tous les jours de 11 h à 19 h. Entrée libre, groupes sur réservations. Renseignements au, 02 41 05 40 91.



Coralie Pillard.

International Fruits Obtention, créée en 2004, innove dans la recherche et le développement des pommes et des poires.

### INNOVATION

## DITES VÉGÉPOLYS

**Fin octobre,** et à l'invitation du préfet de Région, le président d'Angers Loire Métropole, Jean-Claude Antonini, signait l'accord-cadre qui lie désormais le Pôle du végétal à ses financeurs publics notamment, à l'État et aux collectivités locales comme la Région, le conseil général de Maine-et-Loire, la communauté d'agglomération de Saumur, etc. Un an après leur labellisation, les cinq pôles de compétitivité "à vocation mondiale" (sur un total de dix pôles dans les Pays de la Loire) illustrent le partenariat modèle initié entre l'industrie, les entreprises et la recherche publique. À l'échelle régionale, une vingtaine de projets ont déjà émergé. 85 entreprises y participent, dont une bonne moitié de PME-PMI.

Dans ce contexte, le pôle du végétal spécialisé Anjou-Loire se concrétise. Pour asseoir sa notoriété, il s'est doté du nom de Végépolys et affiche l'ambition de "devenir un centre de référence sur le plan européen et international pour tout ce qui concerne la création et l'innovation dans le végétal". Végépolys met en réseau des entreprises, des établissements de recherche et l'enseignement supérieur pour développer l'in-

novation et la compétitivité dans le végétal spécialisé : semences, horticulture ornementale, arboriculture, maraîchage, viticulture, champignon, plantes médicinales et aromatiques, tabac et cidre.

Sur le territoire angevin, cette dynamique se manifeste, par exemple, chez International Fruits Obtention qui innove dans la recherche sur les pommes et les poires. Et on attend le transfert du Laboratoire national de protection des végétaux. Pour une meilleure synergie, Végépolys s'appuie sur un partenariat exceptionnel en Europe grâce à la présence d'entreprises leaders comme Vilmorin, Claude-Tézier, André Briant, Vergers d'Anjou, France Champignon ; à l'existence à Angers d'un campus universitaire unique en France (4 000 étudiants pour 25 formations spécialisées dans le végétal), au soutien de laboratoires de recherches comme l'Inra, l'Institut national d'horticulture grâce et à un grand nombre d'organismes professionnels. S'y ajoute bien sur l'accompagnement d'Angers-Technopole.

■ CIVS Maison de la Technopole 8, rue Le Nôtre, à Angers. Tel. : 02 41 72 17 37.



## EXPRESS

### Coup de pouce à l'emploi

Angers Loire Métropole cofinance la création de vingt "emplois-tremplins", à hauteur de 20 % du Smic et pour une durée de cinq ans. Les associations, les fédérations, les organismes de l'économie sociale et solidaire, les fondations et les syndicats peuvent présenter leurs projets. Ceux-ci doivent répondre à un besoin local dans les domaines des solidarités humaine et territoriale, de l'environnement et de la question énergétique. Quatre dossiers ont déjà abouti au profit des associations Alisée (énergie), Echoppe (commerce équitable), "À toute vapeur et Cie" (repassage du linge et services à domicile), et de l'Association sportive et culturelle des Plaines à Trélazé. Coût pour Angers Loire Métropole : 80 000 € (pour une année).

■ Contact : Direction de l'Emploi et de l'Insertion d'Angers Loire Métropole, 34, rue des Noyers à Angers. Tel. : 02 41 74 11 40.

## RAPPEL

L'opération de tourisme d'entreprise "Made in Angers" (visite d'entreprise industrielles, artisanales, agricoles...) se déroulera du 17 février au 5 mars. Organisée par Angers Loire Tourisme. Renseignements au 02 41 23 50 00.

## CHANTIER

# Un leader de la viande bovine s'installe aux portes d'Angers



Coralie Pliard.

La structure de la future usine Terrena Viande se développera sur 12 000 m<sup>2</sup>, sur le parc d'activités Angers-Est d'Angers Loire Métropole, aux portes d'Angers et de Saint-Sylvain-d'Anjou (à côté de Dispac).

**Un géant français** de la transformation de la viande bovine sort de terre aux portes d'Angers, sur le parc d'activités d'Angers-Est. Dans un an, Terrena Viande - filiale de la coopérative Terrena\*- ouvrira sa nouvelle usine de produits élaborés commercialisés sous la marque Soviba. 18 000 tonnes de steaks hachés, saucisseries, brochettes et toute une gamme de produits tranchés et marinés y seront fabriquées et conditionnées avant de rejoindre le circuit de la grande et moyenne distribution du grand Ouest.

L'usine démarrera avec 150 salariés "dont 70 environ en provenance du site du Lion-d'Angers, leur savoir-faire étant capital pour la réussite du projet",

explique Christian Hérault, directeur général de Terrena Viande. Dès 2008, l'effectif devrait passer à 250, pour atteindre 400 emplois après cinq années de fonctionnement. Cet investissement de 15 M€ devrait permettre à la société de figurer parmi les leaders français en produits élaborés, un marché en progression constante. Les ventes de Terrena Viande ont bondi de 68 % ces trois dernières années (contre 40 % pour le marché français). "L'approvisionnement de notre nouvelle usine se fera principalement à partir de l'unité Soviba Le Lion-d'Angers où nous investissons en parallèle 5 M€, continue Christian Hérault. Le choix de s'installer à Angers s'explique notamment par la contrainte liée à la

logistique. Le délai entre la fabrication de produits élaborés frais et la livraison aux clients doit être le plus court possible. Le parc d'activités d'Angers-Est se situe à quelques minutes des autoroutes A11 et A 87."

En visite sur le chantier, Jean-Claude Antonini, président d'Angers Loire Métropole a notamment souligné "le poids du monde agricole dans l'économie régionale" et rappelé que le secteur viande était la première industrie de la région.

\* Terrena est une coopérative qui compte 25 000 agriculteurs adhérents, 11 000 salariés en France et un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. Elle investit en moyenne 60 millions d'euros par an.

### PORTRAIT

## Giffard : le royaume des sens et des couleurs

**Édith et Bruno Giffard** avaient un arrière grand-père de génie : Émile, l'inventeur de la Menthe Pastille. 150 ans plus tard, tous deux continuent d'écrire l'histoire familiale. Édith, en qualité de co-dirigeante au marketing et à la communication ; son frère, au poste de président-directeur général. Discrète, l'entreprise n'en constitue pas moins une valeur sûre du tissu économique angevin et s'exporte plutôt bien. Déjà présents dans une trentaine de pays, les liqueurs modernes et classiques, les crèmes de fruits et les sirops haut de gamme poursuivent leur percée à l'étranger. Après les marchés de l'Est (la République Tchèque, la Russie) et le Proche-Orient, Giffard espère s'imposer dans les bars à cocktails américains. À ce jour, l'export représente 34 % de son chiffre d'affaires (8,4 M€).

Plus de deux millions de bouteilles sortent chaque année des lignes de production à Avrillé. Parmi les produits-phare : la Menthe Pastille bien sûr et la crème de cassis (8 % de la production). Et c'est bien dans les murs de la maison-mère que le service qualité-développement joue du "nez" et du palais pour créer et inventer de nouveaux produits. Pour ces fêtes de fin d'année, trois nouvelles liqueurs à la rhubarbe, à l'ananas et à la pastèque vont enrichir la collection.

### Des couleurs en bouteille.

Car Giffard, c'est aussi le royaume des sens et des couleurs que l'on met en bouteille. Un métier aux frontières de la poésie qui ne doit en rien s'éloigner des exigences d'un marché mutant, selon que l'on soit consommateur européen du Nord ou du Sud. "Contrairement à nos voisins allemands ou britanniques, le cocktail n'a pas encore la grande cote en France", remarque



Sophie Godefroy, responsable marketing. Outre son bureau parisien, la société s'est donc installée au Canada et en Allemagne. "La matière première en revanche nous vient des producteurs fruitiers du Val de Loire, exceptés les fruits exotiques. Ce partenariat nous assure une sélection rigoureuse et une production régulière. C'est le cas pour notre crème de cassis élaborée à 100 % avec des fruits d'ici", conclut Édith Giffard.

Pour le reste, motus. Édith et Bruno demeurent les dépositaires des recettes originales. Et leur père, Jacques Giffard, aujourd'hui retiré des affaires, prend toujours plaisir à préparer, dans le plus grand secret, la mixture souche de la Menthe Pastille. Celle qu'Émile avait inventée par l'été caniculaire de 1885 dans l'arrière-boutique de sa pharmacie, place du Ralliement à



Édith et Bruno Giffard codirigent l'entreprise familiale fondée voici 150 ans par leur arrière grand-père. La Menthe Pastille, mise au point en 1885, reste le produit-phare et s'exporte à travers le monde.

Angers. Seul indice, elle doit son goût poivré à un plant de menthe qui pousse à Mitcham, au nord de Londres.

Nathalie Maire

### Marché de Noël à Avrillé

Jusqu'au 14 décembre, Giffard organise un marché de Noël, tous les après-midi, de 14 h à 19 h. Possibilité de déguster les nouveautés, de découvrir les produits non référencés dans la grande distribution. Fiches recettes pour réussir ses cocktails à disposition. Toute l'année, vente aux particuliers, chaque jeudi de 14 h à 18 h.

■ Giffard, avenue de la Violette, à Avrillé.  
Tél. 02 41 18 85 00.

En un an, près de 14 000 personnes se sont adressées à la Maison de la justice et du droit.

Florence Médard, agent d'accueil et Édith Gastineau, greffière, forment l'équipe permanente de la Maison de la justice et du droit.



Coralie Pilard.

### SERVICE PUBLIC

# UN ACCÈS AU DROIT SIMPLE, GRATUIT ET CONFIDENTIEL

**Offrir un accès simple** et gratuit au droit : tel est l'objectif de la Maison de la justice et du droit (MJD) qui a ouvert à Angers, dans le quartier des Justices, voici plus d'un an. Ce lieu destiné à tous les habitants de l'agglomération abrite des permanences d'associations et de professionnels de la justice. Droit de la famille, défense des consommateurs, questions touchant au logement, droit civil : toutes les questions peuvent y trouver une réponse, en toute confidentialité. Aide aux victimes d'infractions pénales, à la résolution amiable de litiges, actions pour la prévention de la délinquance, mesures alternatives aux poursuites pénales par

les délégués du procureur de la République, sont les autres volets de cette structure née de la collaboration entre le ministère de la Justice, Angers Loire Métropole et la Ville d'Angers.

En un an, près de 14 000 personnes ont utilisé ces services, contacts téléphoniques y compris. *"La demande augmente de façon très nette, explique Florence Médard, agent d'accueil. Soit nous répondons directement, soit nous proposons un rendez-vous."*

Édith Gastineau, greffière du tribunal de grande instance d'Angers et coordinatrice reçoit elle aussi le public. *"Je réponds à beaucoup de questions sur le droit du travail et le droit des*

*étrangers. Les litiges liés à la téléphonie et aux sociétés de crédit prennent de plus en plus d'importance."* La MJD assure aussi une mission plus large d'information et de prévention de la délinquance en accueillant des groupes de jeunes ou d'adultes et des associations. Alcool, drogue, violences... *"La Maison de la Justice et du droit est une plaque tournante"*, conclut Édith Gastineau. Angers Loire Métropole assure le fonctionnement de la MJD à hauteur de 60 % et a investi près de 100 000 € sur un coût total de 276 000 €.

**Corinne Beauvallet**

■ 3, bd Picasso à Angers. Tel. : 02 41 45 34 00.  
Courriel : [mjd-angers@justice.fr](mailto:mjd-angers@justice.fr)

### QUESTION À



Albert.

**Michelle Moreau**, vice-présidente chargée de la politique de la Ville et de l'insertion

**Pourquoi avoir choisi le quartier des Justices à Angers pour y implanter la Maison de la justice et du droit ?**

Avant de bâtir ce projet nous avons visité de nombreuses Maisons de la justice et du droit en France. Il en existe plus d'une centaine à ce jour. Or, celles qui se sont implantées dans des quartiers périphériques n'ont pas toujours été bien intégrées par la population. Nous avons délibérément fait le choix d'un site neutre pour lui donner une meilleure

visibilité. Quant au quartier des Justices, si le rapprochement fait sourire, c'est un hasard ! Il se trouve que nous avons la possibilité d'y occuper un bâtiment qui permet d'accueillir dans de bonnes conditions les professionnels de justice, les associations, mais aussi les usagers, les victimes et les justiciables. Chaque personne est unique dans sa demande, chacun doit être reçu avec respect et dans la confidentialité : ce lieu le permet.

### INTERNET

# BIENVENUE SUR NOUVEAU

**Le portail Internet d'Angers Loire Métropole et de ses 31 communes membres est en ligne. Plus pratique, plus accessible, plus dynamique...**

**Le site Internet** d'Angers Loire Métropole change de look, mais pas d'adresse, au profit d'une connaissance beaucoup plus complète du territoire. L'utilisateur y trouve toute l'information utile à sa vie quotidienne, comme la présentation des grands projets de la communauté d'agglomération. Grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication, ce portail Internet est aussi plus vivant, plus pédagogique au profit d'une image dynamique de la métropole.

- **Plus d'informations.** Le site présente chacune des trente-et-une communes membres, les compétences et les grands projets en cours et à venir d'Angers Loire Métropole comme, par exemple, la première ligne de tramway, la modernisation de l'usine de traitement des eaux usées de La Baumette à Angers, la valorisation des déchets... Le tout en textes et en images. Peu à peu, les communes s'approprient ce portail pour l'enrichir de leur actualité, de même qu'Angers Loire Métropole le tient régulièrement à jour.

- **Plus accessible.** L'accent a été porté sur l'accessibilité du site pour le rendre facile à utiliser. Le portail est élaboré de manière à être



[www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)

Depuis la page d'accueil, l'utilisateur des 31 communes, à leur actualité, à Angers Loire Métropole. Facile à utiliser, des visites panoramiques et

## À NOTER

Les élus du conseil communautaire d'Angers Loire Métropole se réuniront les jeudis 18 janvier et 8 février, à partir de 19 h, au 83 rue du Mail (5<sup>e</sup> étage). Séances ouvertes au public.

# SITE DE L'AGGLOMÉRATION



remetropole.fr

ger accède à la présentation  
l'exposé des grands projets d'Angers  
le portail Internet permet aussi  
propose des documents interactifs.

consulté de façon confortable par les personnes malvoyantes ou nonvoyantes, à partir de leurs outils adaptés à leur handicap.

- **Plus pratique.** En plus des informations portant sur les services d'Angers Loire Métropole (eau, déchets, logement...), le nouveau site guide l'utilisateur dans ses recherches au quotidien dans tous les domaines. Il propose également un accès aux 1 400 fiches du *Guide des droits et démarches de l'administration française*.

- **Plus multimédia.** Des contenus interactifs et ludiques complètent l'information. Le site permet par exemple de découvrir l'histoire et le parcours de l'eau à Angers, la première ligne de tramway, ... Il permet aussi une visite panoramique des communes et de certains équipements comme l'usine de production d'eau potable des Ponts-de-Cé...

- **Plus collaboratif.** En parallèle du site Internet, Angers Loire Métropole propose aux communes membres et à ses partenaires d'échanger de l'information et de partager des projets d'intérêt communautaire grâce à un extranet qui leur est propre.

■ [www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)



## SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

# L'exposition "Cotraxi moi aussi" en tournée



Albert.



**Dans le cadre** de sa politique de déplacements, Angers Loire Métropole a mis en place, depuis mai 2003, quatre lignes de taxis collectifs (les Cotraxi). Ce transport à la demande dessert désormais 21 communes de l'agglomération et permet une correspondance avec le réseau des bus de la Cotra, au même prix que le ticket de bus, soit 1,10 €. L'exposition "Cotraxi moi aussi" présente ce service

dans le détail : modalités de fonctionnement, horaires, analyse de l'enquête de satisfaction réalisée récemment (90 % des usagers satisfaits, dont 45,5 % "très satisfaits") et témoignages d'utilisateurs.

Jusqu'en janvier, l'exposition sera visible dans plusieurs communes du secteur Nord-Est de l'agglomération :

- à Sarrigné, du 11 au 18 décembre, salle

Michel-Berger,

- au Plessis-Grammoire, du 18 décembre au 2 janvier, en mairie,
- à Briollay, du 8 au 15 janvier, en mairie, salle du conseil et,
- à Villevêque, du 15 au 29 janvier, en mairie.

■ **Réservations au 0 810 600 128 (prix d'un appel local). Exposition visible aux horaires d'ouverture habituels des mairies.**

## LE PLESSIS-GRAMMOIRE

# Environnement : des "bonnes pratiques" récompensées

**Trois fleurs en six ans.** Présente pour la première fois en 2000 au concours régional des villes et villages fleuris, la commune du Plessis-Grammoire a mis le turbo. "Mais la troisième fleur obtenue cette année est une véritable surprise", reconnaît Michel Barat, conseiller municipal délégué aux espaces verts. La distinction, loin d'être anecdotique, est une reconnaissance des efforts de la commune dont les "bonnes pratiques" dans le domaine du développement durable sont soulignées par le

jury. "Depuis six ans par exemple, Le Plessis-Grammoire n'utilise plus de film plastique au pied des plantations, mais du bois broyé, explique Michel Barrat. Ce qui permet à la fois de limiter l'arrosage et le désherbage, de façon naturelle." Le choix des végétaux utilisés, tant pour le récent aménagement du bassin d'orage à l'entrée de la commune que pour l'embellissement des nouveaux lotissements, est également dicté par le respect du cadre naturel : "Dans les nouveaux quartiers, un cahier des

charges impose aux propriétaires l'utilisation de haies bocagères, à choisir dans une liste fournie par la commune. Nous nous chargeons de la commande, de la plantation, l'entretien demeurant à leur charge." Le cimetière paysagé, les Rencontres du végétal, les plantations d'arbres, d'arbustes... tout cela porte aujourd'hui ses fruits et s'accompagne d'une "sensibilisation progressive de la population au respect de l'environnement". Dont chacun profite au quotidien.

Destinée aux infirmes moteurs cérébraux, une Maison d'accueil spécialisée d'une trentaine de logements ouvrira ses portes fin 2007, rue du Chemineau.

BRIOLLAY

Sécurisation de la RD 52 : une première étape

**“La première phase est terminée !”,** se réjouit Gérard Maingot, maire de Briollay. Une année aura été nécessaire pour mener à bien la première étape des travaux de sécurisation de la route d'Angers à Tiercé, la route départementale 52, en sa traversée du hameau de Vérigné. *“L'acquisition de parcelles pour l'aménagement d'une piste cyclable, les travaux sur les réseaux d'eau potable par Angers Loire Métropole, la signalisation, la création d'une chicane à la sortie du hameau... tout cela prend du temps, confirme le maire. Mais ces contraintes*



Corallie Pilard.

19 élèves du lycée de La Baronnerie et Jean-Marc Pinet, professeur, travaillent à la réalisation d'un site Internet européen.

SAINT-SYLVAIN-D'ANJOU

Thibaut, Vincent, Sophie et les autres au cœur de l'Europe

Comment se loger à Rome

dans le cadre d'un stage ? De quelle protection sociale bénéficie un travailleur saisonnier à Varsovie ? Quelles démarches accomplir pour s'inscrire en université à Barcelone ? Ces questions pratiques trouveront d'ici près de deux ans des réponses concrètes grâce à un site Internet réalisé par trois établissements scolaires européens, en Italie, Espagne, Pologne et Saint-Sylvain-d'Anjou. Le lycée de La Baronnerie est l'initiateur de ce projet commun soutenu notamment par la Ville de Saint-Sylvain, la Région et la Chambre de commerce et d'industrie. *“Le site Internet en cours de réalisation recensera des informations sur des aspects juridiques, économiques et sociaux utiles aux élèves et aux étudiants qui souhaitent poursuivre des études ou effectuer des stages en entreprises dans chacun des pays partenaires”,* résume Jean-Marc Pinet, ensei-

gnant et coordinateur du projet pour la France. Les élèves français, polonais, espagnols et italiens rassemblent les données, l'ensemble devant être traduit en anglais puis ensuite accessible en cinq langues sur le site Internet. *“Pendant deux années scolaires, dix-neuf élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale sciences et technologies de la gestion, de BTS comptabilité et gestion des organisations, ainsi que leurs professeurs sont associés au projet”,* énumère Jean-Marc Pinet. Comme Thibaut, Vincent, Sophie et André, qui ont officiellement présenté le programme aux partenaires du lycée de La Baronnerie. Baptisé “Comenius”, ce projet s'inscrit dans le programme européen d'actions éducatives Socrates. Deux années seront nécessaires pour son aboutissement. Le site sera cependant consultable, au fur et à mesure de son avancement, dès février 2007.



Corallie Pilard.

*au sol incitent les automobilistes et à davantage de prudence, et poussent les camions à emprunter un autre itinéraire pour rejoindre Angers ou Tiercé.”* La deuxième phase de travaux comprendra notamment la création d'un giratoire à l'entrée de Vérigné, en provenance de Briollay. Avant cela, une étude menée par un cabinet spécialisé va permettre à la commune de définir les autres aménagements à réaliser dans le hameau pour améliorer la sécurité des riverains.



Horaires d'hiver de la déchèterie : du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 45 à 17 h 15. Tel. : 0 800 41 88 00.



Coralie Pilard.

## MÛRS-ÉRIGNÉ

**Ambiance Bois est une société d'insertion par l'économie gérée par une association.**

# L'insertion professionnelle par le bois de chauffage

**Bûches en vrac**, granulés bois, charbon de bois... La société Ambiance Bois, implantée aux Gilardières depuis le mois d'octobre, est spécialisée dans le bois de chauffage, "un domaine d'activité en développement", assure Dominique Vatré, son directeur. Un domaine qui permet également à des salariés, éloignés du marché du travail pour diverses raisons, de se réinsérer professionnellement et d'acquérir de nouvelles compétences.

Ambiance Bois est en effet une société d'insertion par l'économie, gérée par une association et soutenue par des partenaires institutionnels. Aux côtés de Dominique Vatré, les trois autres salariés, tous trois âgés de plus de 50 ans, sont recrutés pour deux ans. Une période au cours de laquelle ils bénéficieront

de formations et d'un encadrement en lien avec le Plan local pour l'insertion et l'emploi (le Plie), l'ANPE... "C'est un tremplin vers un emploi définitif, explique Dominique Vatré, une passerelle entre les chantiers d'insertion et le salariat classique. Les salariés bénéficient d'un véritable contrat de travail, un vrai salaire, d'avantages sociaux, et ont l'assurance d'acquérir des compétences professionnelles qu'ils pourront exploiter ensuite dans d'autres secteurs d'activités."

Ambiance Bois souhaite par ailleurs contribuer à la création d'une filière bois de chauffage de pays "pour réduire au maximum le transport" et faire travailler les bûcherons d'autres entreprises d'insertion.

■ Contact : 02 41 7 092. [www.ambiance-bois.net](http://www.ambiance-bois.net)

## SAINT-LÉGER-DES-BOIS

# Restaurant sco objectif 100 %

**Le 100 % bio** à la cantine, c'est l'objectif de la commune depuis des mois. "Pour y parvenir, il faut se donner du temps", reconnaît le maire, Dominique Servant. Les 200 enfants qui fréquentent le restaurant scolaire ont déjà vu du changement dans leur alimentation. Exemple ? S'ils ne font pas forcément la différence entre une viande bio et un steak issu de la filière classique, ils savent en revanche à quoi ressemble le boulgour, ou comment Stéphanie David accommode les panais. C'est elle qui prépare chaque jour les repas. En salle, le service est assuré par deux salariées, qui "expliquent aux enfants les mets que nous servons, leur parlent des nouveaux légumes. Je suis aussi présente pour parler de mon métier, répondre à leurs questions." Quant aux enfants, ils se montrent particulièrement réceptifs, attitude que Stéphanie David explique : "La qualité



DR.

À voir, l'exposition "Mères veilles" issue de l'ouvrage du photographe angevin, Thierry Bonnet. Jusqu'à la mi-janvier, à la bibliothèque, tous les jours, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ; le samedi, de 9 h à 12 h. Entrée libre.

## laire : bio

et le goût, c'est bien sûr essentiel, mais la présentation aussi. Ce n'est jamais du temps perdu et nous sommes récompensés en voyant les plats revenir vides en cuisine !"

Le tout bio "nécessite une toute autre organisation. "Je dois parfois bousculer les menus en fonction des produits disponibles", explique Stéphanie David. L'approvisionnement est en effet complexe. Pour la viande, Saint-Léger-des-Bois s'appuie sur le savoir-faire de l'entreprise locale Antoine Macelier. Franck Pelharte, son PDG, aide Stéphanie David à trouver des fournisseurs. La solution serait de "trouver des cantines associées", estime Dominique Servant. "À plusieurs, nous serions vraiment en mesure de doper la filière bio." Tout en limitant l'impact financier. Le 100 % bio représente en effet un coût que la commune a choisi d'assumer. "Nous avons prévu d'augmenter, pour l'instant, l'enveloppe de la part alimentaire de 30 à 40 %."



Coralie Pilard.

200 repas sont préparés chaque jour au restaurant scolaire, sous la responsabilité de Stéphanie David (à gauche). Les produits issus de l'agriculture biologique y sont privilégiés.

## SAINT-JEAN-DE-LINIÈRES

### Une nouvelle résidence pour les compagnons d'Emmaüs

**Offrir un toit** à ses compagnons, sans limite dans le temps, reste l'un des statuts de base du mouvement Emmaüs. Dans dix mois, la nouvelle résidence sociale de la communauté pourra étoffer cet accueil aux compagnons retraités ou actifs. 42 travaillent aujourd'hui à la déchèterie-recyclerie de Saint-Jean-de-Linières et vivent sur le site du "Sauloup". La future résidence offrira 12 logements individuels et un lieu de vie collectif. La forme du bâtiment, circulaire (ci-contre), a été délibérément choisie pour

rompre la solitude dont souffrent les compagnons à leur arrivée chez Emmaüs. Le bois sera privilégié pour la construction et le chauffage sera alimenté à 100 % par une chaufferie au bois de récupération (comme cela est déjà le cas dans les locaux actuels). La résidence permettra enfin à la communauté angevine d'héberger des personnes à mobilité réduite et, chose impossible jusqu'alors, d'assurer l'accueil de couples avec enfants.





Spectacle sur le thème de la lutte contre la violence faite aux femmes, le 13 janvier à La Grange aux Dîmes, à 20 h 30. 7 et 10 €.



Coralie Pliard.

La Ligue de protection des oiseaux compte un millier d'adhérents et 8 salariés à La Pointe.

## BOUCHEMAINE

# La Ligue de protection des oiseaux s'installe à la Maison de la confluence

**Le déménagement** a eu lieu cet été : la Ligue de protection des oiseaux (LPO) a quitté Angers et les locaux qu'elle occupait, voués à la démolition, pour la Maison de la confluence à La Pointe. *"C'est pour nous un lieu totalement cohérent géographiquement, entre les basses vallées angevines et la Loire qui sont nos deux principaux pôles d'action. On ne pouvait pas rêver mieux !"*, explique François Halligon, président de la Ligue.

Avec un millier d'adhérents dans le Maine-et-Loire, la LPO est *"la plus grosse association de protection de la nature de la région"*. D'où l'importance également de son implantation au cœur du département.

Dans ces locaux, huit salariés travaillent pour la Ligue de protection des oiseaux. Un travail d'expertise, *"à notre initiative ou à la demande de collectivités"*, de protection de la nature sur le terrain, et d'éducation à l'environnement à des-

tinuation de tous publics.

La Maison de la confluence accueillera des expositions et animations au cours de l'année. D'ores et déjà, des rendez-vous ornithologiques sont organisés les 14 janvier, 11 février et 11 mars de 9 h 30 à 12 h. Rendez-vous devant les bureaux de la LPO, place Ruzebouc.

■ **Ligue de protection des oiseaux, place Ruzebouc à La Pointe. Tel. : au 02 41 44 44 22.**



L'école "Le Petit Prince" a reçu le 1<sup>er</sup> prix du concours départemental des écoles fleuries et le 1<sup>er</sup> prix d'excellence national.

## MONTREUIL-JUIGNÉ

# Le P'tit Chariot rend hommage à la rue

**Ils ont en commun** de raconter des histoires décalées et de constituer un réseau alternatif d'artistes. Des chanteurs, comédiens, musiciens, conteurs, pour la plupart angevins, se sont unis autour de Gérard Pierron, le plus médiatique d'entre eux, pour former l'association "Le P'tit Chariot" à Montreuil-Juigné. Depuis deux ans, ce collectif s'implique dans le spectacle vivant et sa diffusion, sous toutes ses formes, loin des grandes salles.

Il y a Gérard Pierron, "le chineur de poètes" comme il se définit lui-même, également chanteur, compositeur, harmoniste ; Françoise Mesnil, chanteuse et Mag Senn qui s'est notamment fait connaître par son spectacle jeune public, "L'Opéra des tortues". Tous mènent des carrières "solo", chacun dans leur spécificité à destination des adultes et des enfants.

Pour la première fois, ils montent sur scène ensemble et créent un spectacle qui parle des choses dont grouille la rue. "Madame la Rue" (c'est son titre) : "C'est 50 % de musique,



Le P'tit Chariot rassemble des artistes authentiques.

50 % de chansons qui ne courent pas les rues" piochées dans un répertoire français, à la fois nostalgique, accessible, poétique, engagé et populaire. Parmi les auteurs : Roger Riffard, Allain Leprest, Maurice Genevoix, Robert Desnos... Sous les projecteurs, Françoise Mesnil, Mag Senn, Gérard Pierron et leurs deux amis musiciens, Marie Mazille et Patrick Reboud, soignent les voix, la musicalité de l'ensemble (accordéon, clarinette, basse et violon, orgue de barbarie...) au service d'une ambiance intimiste, d'un autre temps.

Le 8 décembre, ils ont planté le décor "à domicile", sachant que "c'est bien à la rue que cette création se prête le mieux".

Dans le même temps, le "P'tit Chariot" produit son premier CD en dépôt à la Fnac et accompagne la sortie du dernier disque de Gérard Pierron intitulé "Plein chant" (en compagnie des artistes du groupe Lerdevan et de Djal).

■ Contact et renseignements au 06 16 31 25 69 et sur [www.petit-chariot.org](http://www.petit-chariot.org)

## LA MEIGNANNE

# Ronde de Noël le samedi 16 décembre

**Qu'ils soient** occasionnels ou chevronnés, les coureurs pourront cette année encore se placer sur la ligne de départ de la Ronde de Noël à La Meignanne. L'événement a l'originalité de mêler sport et humour puisque c'est dans un décor de fête que les coureurs à pied évoluent ; certains, déguisés. La huitième édition se déroulera le samedi 16 décembre :

• à 17 h, course en duo de 4,7 km, patronnée par la

fédération française d'entreprises (duos masculins, féminins ou mixtes),

• à 18 h, course individuelle de 10 km. Circuit dans les rues illuminées de la commune (limitée à 900 coureurs).

Comme le veut la tradition, les organisateurs invitent les participants et spectateurs à se déguiser. Pour s'inscrire : bulletin à disposition dans les commerces et mairie, ou sur le site <http://rondedenoel.free.fr>



DR.



“Joyaux du Moyen Âge”, une exposition consacrée à l'enluminure et à la calligraphie, est visible à la mairie jusqu'au 30 décembre.



Coralie Piliard.

La nouvelle Régie de quartiers se situe à l'arrière du centre Ginette-Leroux, bd de la République (ici, le directeur, Mohamed Arfi, et la présidente, Mme de Saint-Perm).

## TRÉLAZÉ

# Le renouvellement urbain est passé par la Régie de quartiers

**L'opération** de renouvellement urbain, en cours dans le quartier des Plaines de Trélazé jusqu'en 2008, est passée par deux équipements structurants de la commune. Par le nouveau centre social et d'animation Ginette-Leroux d'une part, et par la Régie de quartiers d'autre part. Ginette-Leroux a désormais la particularité de réunir une multitude d'activités axées sur la vie associative et l'accompagnement social ; et ceci au bénéfice de tous les Trélazéens (*lire ci-dessous*). Quant à la Régie de quartiers, elle siège dans de nouveaux locaux adaptés aux

enjeux de l'emploi et de l'insertion professionnelle. Une cinquantaine de salariés a investi les nouveaux bâtiments de 700 m<sup>2</sup>, dont 500 m<sup>2</sup> dédiés à des ateliers. “*Ces locaux sont tout à fait comparables à ceux d'une usine-relais. C'est tout à fait le but recherché*”, souligne le maire de Trélazé, Marc Goua. Ces deux projets ont été financés en partie par l'État dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain : soit 908 000 € pour le centre Ginette-Leroux (coût global : 2 M€), et 511 000 € pour la Régie de quartiers au coût total de 800 000 €.

## Qui siège au Centre social et d'animation ?

Le nouveau centre Ginette-Leroux regroupe notamment l'Aptira (assistance et conseils pour les populations d'origine étrangère), le Lec (Lire-Écrire-Compter, cours d'alphabétisation), le club de l'Amitié (3<sup>e</sup> Age), l'Association des locataires des Plaines et du Petit-Bois, la Confédération du logement et du

cadre de vie (GLCV), la Maison des parents et adolescents, l'Association départementale des malades et handicapés, l'Association des traumatisés crâniens, une antenne provisoire de la CPAM, l'accueil de la Mission locale angevine (moins de 25 ans) et le Point information jeunesse (Pij).

## TRÉLAZÉ

# Deux casquettes pour une créatrice

**Adeline Landais** est une passionnée qui a réussi à créer son propre emploi en utilisant son talent pour le dessin, les arts plastique, le graphisme et le bricolage. La jeune société, qui porte son nom, est spécialisée dans l'infographie et la création de bijoux. “*Après mes études en école de graphisme publicitaire, mes recherches d'emploi n'ont pas abouti, raconte la jeune femme. Les entreprises auprès desquelles je postulais me trouvaient trop créative ! C'est ce qui m'a décidé à créer ma propre société.*”



Coralie Piliard.

**Adeline Landais est à la fois infographiste et créatrice de bijoux.**

L'entreprise d'Adeline Landais a pris place dans son appartement de Trélazé. Elle y partage son temps entre l'ordinateur, les perles, les pinces, les demandes de création de faire-part, d'affichettes publicitaires... “*Je me rends également au domicile de personnes pour présenter mes bijoux, sur le modèle des réunions pour la célèbre marque de boîtes en plastique ! Mon planning s'est très vite rempli, essentiellement par la bouche à oreille, mon activité de création de bijoux assurant la promotion de mon activité d'infographiste, et vice-versa.*”

■ **Contact : 02 41 36 20 51.**  
**Courriel : a.landais49@free.fr**

La Cie Gueule de Loup Circus (jonglage, acrobatie, musique, animaux...) animera la soirée du 15 décembre sur l'esplanade de l'hôtel de ville, de 17 h 30 à 19 h. Gratuit.

LES PONTS-DE-CÉ

# Le Théâtre des Dames fermé pour un an



Corallie Pilard.

**Chapelle du couvent** des Cordelières, puis salle de cinéma paroissiale, le Théâtre des Dames appartient à la commune des Ponts-de-Cé depuis près de trente ans. L'équipement qui accueille des spectacles, des séances de cinéma et les activités des trois associations théâtrales de la commune fait aujourd'hui peau neuve. Un an de travaux, soit un an de fermeture, sera nécessaire pour en améliorer le confort, l'accès et la sécurité, pour un budget proche d'1,2 M€). Si les séances de cinéma sont suspendues, le spectacle continue salle Emstal. *“La saison culturelle a été étudiée en fonction de cet espace, explique Geneviève Aubry, adjointe à l'action culturelle, la salle Emstal nous permettant de proposer des spectacles différents.”*

■ Infos sur la saison culturelle au centre culturel Vincent-Malandrin, 02 41 44 64 97, ou sur le site Internet des Ponts-de-Cé : [www.ville-lespontsdece.fr](http://www.ville-lespontsdece.fr)

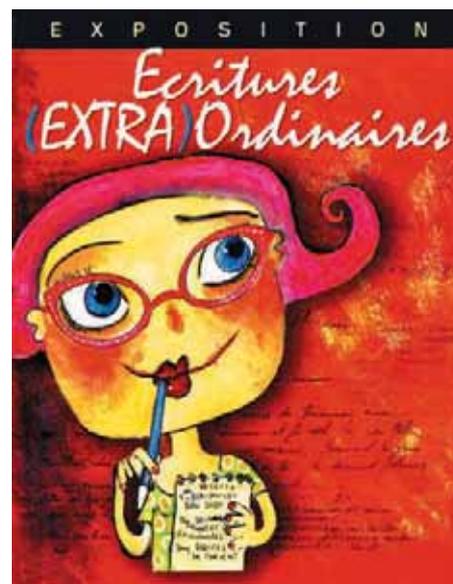
SAINT-BARTHÉLEMY-D'ANJOU

# Exposition : l'écriture, un jeu (extra)ordinaire !

**Listes de courses,** journal intime, faire-part, recettes de cuisine... C'est à ces pratiques d'écriture que s'intéresse l'exposition présentée en janvier au THV : “Écritures (extra) ordinaires”. Mise en scène par des créateurs de décors de théâtre, l'écriture de tous les jours devient un jeu passionnant. *“On y découvre des extraits de correspondance, des recettes de cuisine, des écrits administratifs... toutes sortes de documents que nous avons collectés auprès de particuliers ou auprès des archives départementales de Loire-Atlantique”,* explique-t-on à la Maison de la culture de Loire-Atlantique, qui a

imaginé l'exposition. Transformées en jeux, textes à lire et à entendre, à manipuler et à découvrir, ces écritures voisinent avec des textes d'écrivains, dont des extraits sont affichés dans le “jardin” de l'exposition. “Écritures (extra)ordinaires” invite aussi à prendre la plume, pour inventer charades, rébus...

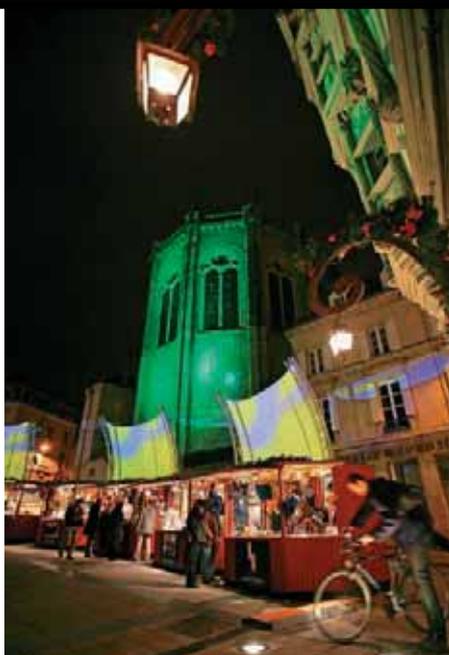
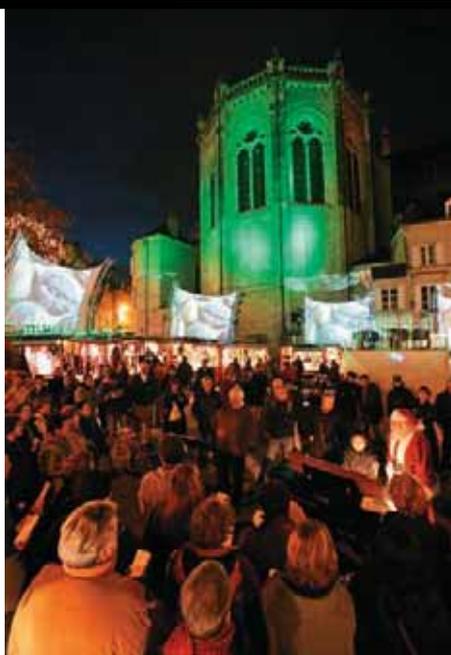
■ Du 6 au 27 janvier, sur la scène du THV, du lundi au samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, ainsi que de 17 h à 19 h le jeudi, le dimanche de 15 h à 17 h. Entrée gratuite. Enfants et adultes. Des animations autour de l'écriture seront également proposées au THV et à la médiathèque de La Ranloue.





## PRATIQUE

Les inscriptions sur les listes électorales sont ouvertes jusqu'au 30 décembre. En mairie ou sur le site Internet [angers.fr](http://angers.fr)



Photos Thierry Bonnet (Ville d'Angers, archives).

Marché équitable et conte de Noël en animations 3D, à voir place Sainte-Croix.

## ANIMATIONS

# En décembre, Soleils d'Hiver illumine le centre-ville

**“Le bois** dans tous ses états” : c'est le thème de Soleils d'Hiver, jusqu'au 30 décembre à Angers. Pendant un mois, ce thème se décline autour des jouets, des décorations de Noël, des expositions, des ateliers du père Noël et bien sûr du village équitable, place Sainte-Croix. Celui-ci propose notamment des jouets en bois, un bistrot et un chalet d'information tenu par Max Anjou. Des animations sur le bois, des concerts et des lectures sont proposés sur place. Deux expositions sont par ailleurs organisées au Grand-Théâtre : “Promenons-nous dans LE bois”, visite ludique et interactive ; “Le centre Kapla” pour construire des maisons, des châteaux, des animaux...

La politique en faveur du développement durable de la Ville d'Angers trouve une application pratique avec la mise en lumière de la place Sainte-Croix : les techniques utilisées permettent à la fois de limiter la consommation d'énergie et les émissions de chaleur. Un conte de Noël en animation 3D (image et son), “Demain le monde” y

est diffusé quatre soirs par semaine, toutes les vingt minutes de 18 h à 20 h.

Parmi les nouveautés de cette 9<sup>e</sup> édition, la place de la République (derrière Fleur d'Eau) accueillera, du 15 au 30 décembre le Bazar Divers de trois associations angevines. Une cinquantaine de créateurs locaux, d'artistes ou d'artisans s'installeront sous un chapiteau qui abritera l'expo-vente mais aussi des spectacles, des démonstrations, des concerts...

Quant au père Noël, il attend petits et grands dans son atelier (salons Curnonsky, derrière la Poste) et distribue friandises et sourires au fil de ses promenades dans le centre ville, pendant tout ce mois de décembre.

■ **Jusqu'au 30 décembre à Angers. Avec également : le marché de Noël, l'espace Welcome (animations, lectures de contes), les crèches de l'abbaye du Ronceray, ambiance Grand Nord à la patinoire, des visites insolites au musée des Beaux-Arts, des promenades en calèche...**

Lectures de scénarios, leçons de cinéma,... 10 jours pour faire connaissance avec le cinéma européen d'aujourd'hui (du 19 au 28 janvier).

## SOLIDARITÉ

# Quatrième Réveillon de l'Amitié

**Le 31 décembre**, une dizaine d'associations locales et deux cents bénévoles se mobiliseront pour offrir un réveillon pas comme les autres à des centaines de personnes en difficulté, au Parc-Expo d'Angers. *“Les personnes que nous souhaitons sortir de leur isolement, et qui ont de faibles revenus, versent une contribution de 10 €. Les autres participants à la soirée s'acquitteront de 40 €.* Tous vivront un moment de partage et de solidarité”, explique Jean Presselin, président du Jardin de Cocagne angevin, l'association chargée de piloter l'organisation de ce Réveillon de l'Amitié 2006.

L'an dernier, 1 000 convives étaient présents dont 60 % de personnes isolées parmi lesquelles un quart étaient des familles avec enfants. Chaque année, les associations se relayent pour préparer cette soirée de fête. Il s'agit des associations Valentin-Haüy, ATD Quart Monde, Atlas, Emmaüs, Notre-Dame-de-l'Accueil, les Restaurants du Cœur, le Secours catholique, Saint-Vincent-de-Paul et Aide-Accueil.

■ **Réveillon de l'Amitié, inscriptions au Jardin de Cocagne angevin, “La Bouvarderie” 49124 Saint-Barthélemy-d'Anjou. Tél. 02 41 93 78 30.**

Jusqu'au 30 décembre, la Cotra propose des navettes gratuites entre le parking La Rochefoucault et le centre ville : du lundi au samedi toutes les 10 minutes de 9 h 30 à 19 h 45. Le parc de stationnement De Farcy est également desservi par la ligne 6.



**CINÉMA**

## Premiers Plans, le festival découvreur de talents

**Le cinéma** de l'Italien Pasolini, et pour la première fois, le cinéma d'animation britannique et le documentaire européen occuperont l'affiche des salles obscures à Angers. Du 19 au 28 janvier, le festival Premiers Plans revient avec ses nouveautés et ses rendez-vous incontournables comme les "Lectures publiques" de premiers scénarios de longs-métrages (par un comédien, en présence de l'auteur et avant réalisation) et les "Leçons et rencontres" durant lesquelles les professionnels parlent de leur métier avec le public.

En parallèle, le festival remplira son rôle de découvreur de talents. La compétition mettra une

soixantaine de premiers films en lice dans quatre catégories : les longs-métrages, les courts-métrages européens, les courts-métrages français et les films d'écoles. Durant la semaine, de jeunes réalisateurs européens feront en effet escale à Angers pour présenter leur film aux spectateurs, aux professionnels du cinéma et à la presse (dans le cadre du Forum des réalisateurs). Pour combler les cinéphiles avides de nouveautés enfin, d'autres films seront projetés hors compétition dans le cadre des sessions "Figures libres" et "Plans suivants".

Il faudra attendre la mi-décembre pour connaître la composition du jury officiel et la liste des jeunes réalisateurs sélectionnés, sachant que d'ici là, les organisateurs du Festival auront visionné un millier de films. 65 000 spectateurs devraient prendre leur billet.

■ Du 19 au 28 janvier, 19<sup>e</sup> festival du premier film européen "Premiers Plans" à Angers.  
Tel. : 02 41 88 92 94. 9, rue Claveau à Angers.

**COMMERCE ÉQUITABLE**

## Artisans du Monde ouvre une boutique rue du Commerce

**Agir** pour un développement durable par la promotion d'un commerce équitable : c'est l'objectif premier du mouvement Artisans du Monde, né en France voici plus trente ans. 143 associations locales et 166 points de vente sont disséminés aujourd'hui sur le territoire national. Artisans du Monde Angers vient d'en ajouter un, au 26 de la

rue du Commerce. "Nous avons participé ces trois dernières années au village équitable du marché de Noël de Soleils d'hiver. Nos produits ont rencontré beaucoup de succès et nombreux ont été les consommateurs à plébisciter l'ouverture d'une boutique afin de retrouver ces produits tout au long de l'année", explique-t-on au mouvement.

Gérée par une équipe de vingt-cinq bénévoles, la boutique propose des produits alimentaires et des produits artisanaux originaires de 115 groupements de producteurs représentant 42 pays de l'hémisphère sud.

■ Du mardi au vendredi de 11 h à 19 h, le samedi de 9 h 30 à 19 h.

# L'agenda sorties

## MUSIQUE

**Récital Couperin.** Par la claveciniste, Violaine Cochard. Concert Anacréon. 10 à 20 €. *Le 12 décembre, à 20 h 30. Salle des fêtes de la préfecture, à Angers.*

**Anis.** Chanson française. 17 et 19 €. *Le 14 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Quartet Marc Thomas.** Concert Jazz pour tous. 7 à 13 €. *Le 15 décembre, à 21 h. Centre Brassens.*

Anis.



## CHORALE | ANGERS

### Sur la route du gospel avec Happy Swing

Flambeau d'un héritage fascinant, le gospel et le negro-spiritual sont vécus comme des chants de lumière, de fraternité et d'égalité. Leurs textes portent la lourde histoire des Noirs Américains. Sifflotés dans les champs de coton, chantés sur les routes, les gospels ont investi les églises avant de donner naissance au jazz et à la saoul. Le 22 décembre, Happy Swing, l'unique chorale à s'être spécialisée dans ce répertoire émouvant, présentera son nouveau spectacle, davantage scénarisé, sous la direction de son chef de chœur, Olivier Messenger. Reconnue pour la qualité de ses voix, de ses arrangements, Happy Swing ponctuera la soirée de différentes lectures de citations relatives à l'histoire de l'esclavage. Le mercredi 22 décembre, à 20 h 30, au centre Jean-Vilar, à Angers. Tarif unique : 3 €.

**Les Caméléons.** Ska rock. 15 et 18 €. *Le 15 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Ayo.** Soul, folk et reggae. 23 et 25 €. *Le 16 décembre à 20 h 45. Le Chabada.*

**Ocarina.** Répertoire chanson française. 4 groupes de choristes. 5 et 8 €. *Les 16 décembre, à 20 h 30 et 17 décembre, à 14 h*

*30 et 17 h 30. THV. Les 27 (à 20 h 30) et 28 janvier (à 15 h). Théâtre Chanzy.*

**Atone.** Electro, apéro-concert. Gratuit. *Le mardi 19 décembre, de 18 h à 21 h. Le Chabada.*

**Happy Swing.** Chorale gospel et negro spiritual. Concert de Noël. 3 €. *Le 22 décembre, à 20 h 30. Centre Jean-Vilar, à Angers.*

**Seb Martel.** Chanson pop. Avec Diving with Andy et Pony Pony Run Run. 8 et 10 €. *Le 22 décembre, à 20 h 45. Le Chabada.*

**La Comédie musicale américaine.** Avec Patricia Petibon, soprano. Concert de Nouvel An ONPL. 10 à 26 €. *Le 28 décembre, à 20 h 30 ; le 1<sup>er</sup> janvier, à 17 h. Centre de congrès.*

**Messiaen** ("Le Sâcre du printemps"), **Stravinski**, ("Les Offrandes oubliées") et **Henri Dutilleux** ("Métaboles"). Direction, Jean-Claude Casadesus. ONPL. 10 à 26 €. *Les 11 (à 20 h 30) et 14 janvier (à 17 h). Centre de congrès.*

**Marielle Dechaume & Gildas Thomas.** Soirée chanson française. 7 à 13 €. *Le 12 janvier, à 21 h. Centre Brassens.*

**Bullit & Zaruts.** Dub rock et électro-dub. 4 et 5 € (réservations au 02 41 48 25 51). *Le 13 janvier, à 20 h 45. L'Atelier culturel, à Écouflant.*



**Brasil do futuro.** Avec Dj Rémy Kokpa Kopoul (radio Nova). Gratuit sur réservations (02 41 96 13 40). *Le 18 janvier, à 20 h 45. Le Chabada.*

Comme chaque année, Angers Loire Tourisme propose des visites d'Angers en lumières, les 15, 18, 20 et 22 décembre. Circuit commenté en bus. Départ à 20 h. Renseignements et inscriptions au 02 41 23 50 00.



CharlÉlie Couture.

**Guillemots.** Pop. 11 et 13 €. *Le 21 janvier, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Superscreening.** Vidéos, performances... avec l'association SuperVision. 3 €. *Le 24 janvier, de 20 h 45 à 3 h. Le Chabada.*

**CharlÉlie Couture.** Concert debout. 28 et 30 €. *Le 26 janvier, à 21 h. Centre Carmet.*

**Trio Wanderer et Philippe Berrod.** Violon, violoncelle et clarinette. Les Mardis Musicaux. 10 à 26 €. *Le 30 janvier, à 20 h 30. Grand-Théâtre.*

**Sinclair.** Funk et rock. 22 et 24 €. *Le 31 janvier, à 20 h 45. Le Chabada.*

**Axiom.** Hip-hop. 11 et 13 €. *Le 7 février, à 20 h 45. Le Chabada.*

## OPÉRA

**Les Noces de Figaro.** Opéra bouffe de Mozart. Production Angers Nantes Opéra. 10 à 50 €. *Les 15 et 19 décembre, à 20 h ; le 17 décembre, à 14 h 30.*

**Golem.** De John Casken. Par l'opéra de Rennes, Angers-Nantes Opéra et Ars Nova Ensemble instrumental. 10 à 30 €. *Les 19 et 20 janvier, à 20 h. Grand-Théâtre.*

## SPECTACLES

**Gustave Parking.** Humour. 15 à 23 €. *Le 12 décembre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

**Concert de Noël.** Par le Conservatoire national de région d'Angers. 2,50 €. *Le 15 décembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

**Poubelles Boys.** Humour. 15 à 25 €. *Le 15 décembre, à 20 h 30. Centre Carmet.*

**Le Chœur de Saint-Maur.** Concert de Noël. Chants traditionnels, musique classique et contemporaine. 4 et 8 €. *Le 17 décembre. Église Saint-Aubin, Les Ponts-de-Cé.*

**Mozart.** 250<sup>e</sup> anniversaire, "Le Loup des steppes". Piano, Jacques Delannoy. Avec l'Ensemble Vocal de Nantes, le Quatuor Liger. 10 et 12 €. *Le 19 décembre, à 20 h 30. Théâtre Chanzy.*

**"Show de Divas".** Brigitte Lafon, soprano. Proposé par "l'Action pour les musiques jouées autrement". 5 à 18 €. *Le 22 décembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*

**Un message a fait le printemps.** Opérette. Mise en scène, Mireille Larroche. 20 à 43 €. *Le 31 décembre, à 20 h. Grand-Théâtre.*



**Les Noces de Figaro.** Par l'OperAcademy. Jeunes talents. Direction, Christian Papis. 5 à 15 €. *Le 26 janvier, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

**Expédition paddock.** Humour et acrobaties par la Cie Tango Sumo. 5 à 10 €. *Le 19 janvier, à 20 h 30. Salle Emstal, Les Ponts-de-Cé.*

## THÉÂTRE

**Crawl.** Mise en scène, Céline Thiou. Par Tybalt Compagnie. 6,50 à 11,50 €. *Du 7 au 9 décembre, à 20 h 30. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

**Foulque III Nerra.** Mis en scène, Sylvain Wallez. Création de la Cie des "3T". *Le 13 (à 10 h 30), le 14 (à 19 h 30) et le 15 décembre, à 20 h 30. Le Carré des Arts.*

**Pourquoi j'ai mangé mon père.** Mise en scène, François Lechevallier. Par la Cie Personae. 6,50 à 11,50 €. *Du 14 au 16 décembre, à 20 h 30 ; le 17 décembre, à 17 h. Théâtre du Champ-de-Bataille.*

# L'agenda sorties

## Par la porte ou par la fenêtre.

Par la Cie du Masque Blanc.  
6 et 9 €.

*Le 15 décembre, à 20 h 30.  
La Grange aux Dîmes.*

## Le Père Noël est une ordure.

Par le Théâtre and Co. 7 et 8 €.

*Le 16 décembre, à 21 h.  
L'Autrement Café, à Angers  
(rue Lionnaise, à Angers).*

## Méhari et Adrien.

Avec Hélène Gay et Christophe Gravouil.  
NTA. 7 à 18 €.

*Jusqu'au 21 décembre, à 20 h 30  
(à 19 h 30, les mercredis et  
jeudis). Relâche les 11  
et 17 décembre.  
Atelier Jean-Dasté.*

## L'Invité.

De David Pharaon.  
Par la Cie Les Arthurs.  
12 et 15 €, le 30 ; 26 et 31 €,  
le 31.

*Le 30 décembre, à 21 h ; le 31  
décembre, à 18 h 30 et 21 h.  
Théâtre Chanzy.  
Les 19 et 20 janvier, à 20 h 30.  
Le Carré des Arts.*



▲ **Tout baigne.** Humour, par les R'Culéens. 15 €.

*Le 31 décembre, à 18 h et 21 h.  
Théâtre de l'Avant-Scène.  
Les 25 et 26 janvier, à 21 h.  
Théâtre Chanzy.*



## VISITES | ANGERS

### Découvrir Angers autrement...

C'est ce que propose Angers Loire Tourisme dans le cadre de "Laissez-vous conter Angers", un programme d'animations accessible à tous. Visites découvertes tout d'abord : elles se déroulent le samedi de 15 h à 17 h autour de trois thèmes, "Regards sur l'architecture", "L'architecture religieuse", "L'évolution urbanistique : des quartiers à la loupe". Les visites gourmandes proposent quant à elles un rendez-vous avec un chef ou la découverte d'un produit : le chocolat, le vin, le pain, le miel... Après les produits fins, les entreprises locales : dans la continuité de Made in Angers, la distillerie Giffard ouvrent ses portes aux visiteurs, le 18 avril. Angers Loire Tourisme propose encore deux nouveautés : une visite familiale de la ville tous les mercredis des vacances scolaires à 15 h ; et une promenade dans la cité sur le circuit confort (lire Métropole 10) tous les samedis des vacances scolaires à 15 h.

Enfin, un circuit en bus est proposé les 15, 18, 20 et 22 décembre à 20 h pour découvrir la mise en lumière d'Angers dans le cadre de Soleils d'Hiver.

Renseignements et réservations : Angers Loire Tourisme, 7 place Kennedy (face au château), 02 41 23 50 00.  
[www.angersloiretourisme.com](http://www.angersloiretourisme.com)

## Stationnement alterné.

Comédie, de Ray Cooney.  
Avec Éric Métayer et Roland Marchisio. Tournées Baret.  
18 à 43 €.

*Le 9 janvier, à 20 h 30.  
Grand-Théâtre.*

**4.48 psychose.** Mise en scène, François Cousin. L'univers de la dépression (interdit aux moins de 15 ans). 6,50 à 11,50 €.

*Du 11 au 13 janvier, à 20 h 30 ;  
le 14 janvier, à 17 h. Théâtre  
du Champ-de-Bataille.*

**Nous les filles.** Par la Cie Piment Langue d'Oiseau. 6 et 9 €.

*Le 13 janvier, à 20 h 30.  
La Grange aux Dîmes.*

**Le Grand Corbeau.** Théâtre masqué. Par le Théâtre du Cri (interdit aux moins de 16 ans). 8,50 à 11,50 €.

*Du 18 au 20 janvier, à 20 h 30 ;  
le 21 janvier, à 17 h. Théâtre  
du Champ-de-Bataille.*

**Toi zé moi.** De et avec Marie Blanche et Alain Chapuis. 10 à 19 €.

*Le 26 janvier, à 21 h.  
Centre Brassens.*

## DANSE

### Classes ouvertes de danse.

Organisées par le Conservatoire national de Région d'Angers. Gratuit.

*Les 8 et 9 décembre, de 9 h  
à 20 h. Théâtre Chanzy.*

## JEUNE PUBLIC

**Les Masques.** Théâtre masqué, de la Cie Démons et merveilles.

Dès 7 ans. 7 à 13 €.

*Le 28 janvier, à 15 h.  
Centre Brassens.*

### Tenugui, la serviette magique.

Théâtre de papier, par la Cie Pokkowa-pa. Dès 5 ans. 3,50 à 6,50 €.

*Le 31 janvier, à 10 h. Théâtre  
du Champ-de-Bataille.*



## À VOIR ET À ENTENDRE

La traditionnelle crèche de Béhuard est visible jusqu'au 15 janvier, de 8 h 30 à 18 h 30, tous les jours. Messes de Noël, le dimanche 24 décembre, à 10 h 30 et à 21 h ; le 25 décembre, à 10 h 30 et 17 h.



## ANIMATIONS

**Soleils d'hiver et marché de Noël à Angers (lire page 26).**

## CONFÉRENCES

**Québec.** Connaissance du monde. 4,50 à 8 €. Gratuit, moins de 12 ans.

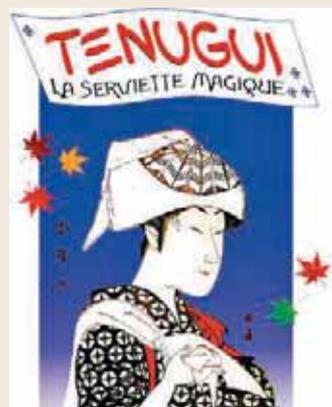
*Le 12 décembre, à 14 h 30, 17 h 30 et 20 h 30. Centre de congrès.*

*Le 13 décembre, à 14 h 30 et 18 h 30. Théâtre Chanzy.*

## SPORT

**Hockey sur glace.** Prochains matches des Ducs d'Angers à domicile : Angers/Rouen, le 10 janvier ; Angers-Strasbourg, le 20 janvier ; Angers-Chamonix, le 3 février.

*Le samedi, match à 18 h 30 ; à 20 h, le mercredi. À la patinoire d'Angers, allée du Haras.*



## EXPOSITIONS

**Affiches de la Grande Guerre.** Sur le thème du conflit de 1914-1918. Entrée libre.  
*Jusqu'au 21 décembre, à Beaucouzé. Hall de l'hôtel de ville.*

**Promenons-nous dans LE bois.** Ludique et interactive sur le matériau bois. Dans le cadre de Soleils d'hiver. Entrée libre.  
*Jusqu'au 24 décembre, du mardi au samedi, de 12 h à 19 h, les dimanches, de 14 h à 18 h. Grand-Théâtre.*

**22<sup>e</sup> salon des "Artistes pour la liberté".** 70 artistes, peintures et sculptures, proposées par Amnesty International. Entrée libre.  
*Du 28 décembre au 7 janvier. Du mardi au samedi, de 12 h à 19 h ; le dimanche, de 14 h à 18 h. Grand-Théâtre.*

**Énergie... à consommer avec modération.** Entrée libre.  
*Jusqu'au 31 décembre, tous les jours, de 10 h à 19 h. Les jours fériés, de 15 h à 19 h. Salle Chemellier, à Angers.*

**Anjou Ailes Rétro 2006.** Photos de Claude Pichereau. 2 à 5 €. Moins de 10 ans, gratuit.  
*Jusqu'au 31 décembre. Ouvert les week-ends et vacances scolaires. De 14 h à 18 h. Musée de l'Air, à Marcé.*

**Photos "Made in Angers 2006".** Édition 2006 en images. Par l'association Terre des sciences. Entrée libre.  
*Jusqu'au 12 janvier, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h. Maison de la Technopole, rue Le Nôtre, à Angers.*

**Objets d'art, objets rares.** 2 et 3 €.  
*Jusqu'au 31 janvier, tous les jours (sauf lundi), de 13 h à 18 h. Collégiale Saint-Martin, à Angers.*

**Artapestry.** Triennale européenne de la tapisserie contemporaine. 16 pays représentés, une cinquantaine d'œuvres à voir. 3 et 4 €.  
*Jusqu'au 13 mai. Tous les jours, sauf le lundi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Musée de la tapisserie contemporaine d'Angers.*

## ABONNEZ-VOUS !

Vous avez quitté la région angevine et vous voulez vous tenir informé de l'actualité de la métropole ? Vous pouvez continuer à recevoir le journal à votre domicile, en souscrivant un abonnement d'un an au tarif de 5 €.

Renvoyez ce coupon complété, accompagné d'un chèque\* de 5 € à : Angers Loire Métropole, direction de la communication, 83, rue du Mail, BP 80529, 49 105 Angers cedex 02.

NOM.....

PRÉNOM.....

ADRESSE : .....

TARIF ANNUEL DE L'ABONNEMENT : 5 €

\* RÈGLEMENT UNIQUEMENT PAR CHÈQUE, LIBELLÉ À L'ORDRE DU TRÉSOR PUBLIC.

## Infos pratiques

**Grand-Théâtre** Angers, place du Ralliement. 02 41 24 16 40/02 41 24 16 41.  
**Orchestre national des Pays de la Loire** ONPL/Angers Nantes Opéra 26, avenue Montaigne à Angers. 02 41 24 11 20.

**Nouveau Théâtre d'Angers (NTA)** place Imbach au, 02 41 88 99 22. À 20 h 30, sauf mercredi et jeudi à 19 h 30. Spectacles au Grand-Théâtre, à l'atelier Jean-Dasté, 56, bd du Doyenné à Angers, au centre Jean-Vilar ou au théâtre Chanzy. **Théâtre du Champ-de-Bataille** à Angers. Spectacles à 20 h 30, sauf dimanche, à 17 h.

**Le Chabada** 56, bd du Doyenné à Angers. Infos concerts au, 02 41 96 13 48. Concerts à 20 h 45. Ouverture des portes à 20 h 15. Réservations Fnac (02 41 24 33 33).

**Jazz pour tous** spectacles à la maison de quartier Saint-Serge, place Ney, à Angers. Réservations, Fnac, Carrefour et Géant-Casino. www.jazzpourtous.com **Amphitea** Parc-Expo, à Angers (route de Paris). 4 000 places. **Centre Vilar** Angers, La Roseraie. 02 41 68 92 50/02 41 68 18 34. **Centre Carmet** 37, route de Nantes à Mûrs-Erigné. Ouvert tous les jours de 15 h à 19 h, sauf week-end.

Tel. 02 41 57 81 85. Locations sur place ou Fnac (02 41 24 33 33). **Théâtre de l'Hôtel-de-Ville (THV)**, à Saint-Barthélemy-d'Anjou, place Jean-XXIII. Locations au, 02 41 96 14 90. **Théâtre de l'Avant-Scène** à Trélazé, 32, chemin de la Maraîchère. 135 places. Réservations au, 02 41 33 74 66. **Centre Brassens** à Avrillé, allée Georges-Brassens.

Tel. 02 41 31 11 30. **Théâtre Chanzy** 30, avenue de Chanzy, à Angers. 02 41 88 89 29. **Le théâtre des Dames Ponts-de-Cé/salle Emstal.** Réservations au centre Vincent-Malandrin, rue Jean-Macé (transfert pour travaux). Tel. 02 41 79 75 94. **Le Carré des Arts** à Pellouailles-les-Vignes 1, rue de la Vieille-Poste. 02 41 27 18 98. **Maison de l'Environnement Angers** avenue du Lac de Maine. 02 41 22 32 30.

**Angers Loire Tourisme** place Kennedy. 02 41 23 50 00.



angers Loire métropole

communauté d'agglomération



- organiser sortie samedi !!
- voir plan du tram
- Cartons déchèterie



1 <sup>31 Communes</sup>  
Portail web

- Découvrez la richesse et la diversité du territoire
- Suivez les grands projets de votre métropole
- Retrouvez toutes les informations utiles pour vos démarches au quotidien

[www.angersloiremetropole.fr](http://www.angersloiremetropole.fr)

Agenda | Infos pratiques | Visites virtuelles | Démarches en ligne...